

Communiqué du collectif des Olieux n°8 / 6 décembre 2015

Depuis la manifestation du 7 novembre, dont la dispersion a eu lieu au parc, après un discours du CSP 59 et des jeunes des Olieux, la situation globale des jeunes a peu évolué.

Retour sur ces dernières semaines :

HEBERGEMENT

Le département (à travers l'Aide Sociale à l'Enfance) a débloqué une vingtaine de places à l'auberge de jeunesse de Dunkerque, + quelques places à l'auberge de jeunesse de Lille (porte de Valenciennes) pour les jeunes en évaluation de minorité ou reconnus mineurs.

(Mais à Lille, aucun repas n'est distribué le midi et le soir, et les jeunes ne peuvent y rester la journée).

Les autres 40 jeunes ne dépendant plus du département, donc en recours devant le juge des enfants doivent encore appeler le 115 pour trouver un hébergement chaque soir-mais le service étant débordé il n'y a jamais de places.

Des solutions caritatives se sont débloquentées mais cela reste précaire et temporaire (une mise à l'abri pour la nuit).

CONTROLES

Depuis la dernière visite nocturne des flics au parc, 1 seul contrôle d'identité humiliant d'un jeune aux abords du parc a eu lieu, mais aucune opération massive n'a été constatée. Seulement des passages de voitures/fourgons qui regardent sans s'arrêter.

PAF (Police aux frontières)

Suite à une "invitation" le 5 novembre au matin (en effet la PAF "invite" et ne convoque pas les mineurs) transmise par le service EMA (plateforme d'Evaluation Mise à l'Abri) à aller à la PAF, un jeune a été mis en garde à vue, puis placé au centre de rétention administrative (CRA) de Lesquin pour papiers non conformes.

Il a été défendu par l'avocate en charge de son dossier au tribunal administratif le 10 novembre, devant des personnes venues en soutien. Retour le soir au CRA, pour une audience le lendemain face au juge des libertés de la détention (JLD) : l'acte de l'accusation a été cassé par l'avocate néanmoins la préfecture a contesté la décision du juge. L'avocate a dû faire un recours à la cour d'appel de Douai le 12 novembre. Il a été libéré mais avec une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

Ce jeudi 3 décembre, 6 jeunes avaient rdv pour faire expertiser leurs papiers, comme à l'accoutumée, dans les bureaux de la PAF: on leur a demandé de se représenter pour cela le 2 février 2016.

La machine administrative et son efficacité redoutable continue d'agir :

Plusieurs jeunes arrivés en France au mois de mars 2015 en sont à leur 3ème rdv devant le juge des enfants (avec plusieurs mois entre chaque rdv) pour d'incessants et tatillons contrôles bureaucratiques, avec pour conséquences de les fatiguer et de les désespérer .

AGENDA

Lundi 30 novembre le collectif des Olieux s'est rendu (sans illusion) à la mairie de quartier, sur une proposition de sa présidente afin de parler des jeunes des Olieux.

Le directeur de cabinet de Martine Aubry, Mme Rodes et son adjointe étaient présents ainsi que 12 membres du collectif.

Leur but était uniquement d'avoir des informations précises sur les réalités du terrain. exemple : l'établissement d'une liste de jeunes présents sur le parc. Cet instrument de contrôle et de délation favorisant le cas par cas ne sera jamais notre manière de faire :

Il leur a été signifié que le collectif des Olieux n'est pas une plateforme relais pour les institutions, mais un collectif de soutien et de lutte.

Les jeunes revendiquent la création de places adaptées à leurs situations de mineurs en exil, avec hébergement, scolarisation et accompagnement éducatif réel.

Il n'y a plus besoin de :

- vêtements
- chaussures (sauf neuves et adaptées-chaussures hivernales)
- duvets, couvertures, tentes,
- surtout pas de médicaments périmés

MAIS ENCORE BESOIN :

- de produits d'hygiène (coupes ongles/ crèmes hydratantes)

ET BESOINS FINANCIERS: les procédures juridiques coûtent chères (les plaideries en cas de risque d'OQTF sont chiffrées à 500 euros), de fait le soutien financier est toujours nécessaire.

Le parc des Olieux reste un lieu de lutte, tout passage solidaire reste le bienvenue (des activités diverses à proposer aux uns & aux autres sont les bienvenues aussi)